

L'INITIATIVE EN SANTÉ BUCCODENTAIRE CHEZ LES ENFANTS (ISBE) ET PROFESSIONNELS EN SANTÉ BUCCODENTAIRE

Numéro de l'ICD et année financière : HC-P012 (2021-2022)

NOTE : Ce document est une représentation des exigences de production de rapports pour l'ICD HC-P012. Il ne s'agit pas d'un modèle de rapport ni d'un outil de collecte de données. Le cas échéant, le bureau régional vous fournira des modèles de rapports, des guides et des outils de collecte de données qui vous aideront à répondre aux exigences de production de rapports. Ces documents sont indiqués en caractères gras et en italiques dans le document. Veuillez communiquer avec [le bureau régional de la DGSPNI-SAC](#) si vous n'avez pas reçu d'exemplaires de ces documents, pour toute question ou si vous avez besoin d'aide.

Exigences du programme en matière de rapports :

Le bénéficiaire doit soumettre au ministre les formulaires dûment remplis, sur une base biannuelle, qui doivent inclure :

1. Le registre quotidien des services de soins de santé buccodentaire (RQSSSD) rempli ;
[LE CAS ÉCHÉANT]
2. Les registres de dépistage buccodentaire (RDBD) remplis

Veuillez communiquer avec le bureau régional pour obtenir des exemplaires du ***registre quotidien des services de soins de santé buccodentaire (RQSSSD)***.

Échéanciers

Soumission #1 : 15 septembre (couvre 1 avril au 31 août)

Soumission #2 : 15 avril (couvre 1 septembre au 31 mars)